

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VISUALIS AFRICA »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN-ABOBO ANADOR,  
Ilot 112, Lot 113, Abobo sud Anador, 3ème tranche, Lot  
1136, Ilot 112

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Jan 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISUALIS AFRICA »

Objet : La communication et production audiovisuelle, - la création et la distribution d'objets et se support de communication, toute activité d'agence de conseil en communication et marketing, le conseil et l'assistance opérationnelle apportés aux entreprises et organisations en matières de relation presse, relations publiques, réseaux sociaux, évènements et communications. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN-ABOBO ANADOR,  
Ilot 112, Lot 113, Abobo sud Anador, 3ème tranche, Lot  
1136, Ilot 112

Dirigeant(s) M DIABATE MOHAMED ALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03792 du 03/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26842/GTCA/RC/2023 du 03/04/2023

